



Informations concernant les invitations.

Vous souhaitez m'inviter à rencontrer vos élèves, lecteurs ou à participer à un salon ? J'en serai absolument ravie ! Je ne me déplace qu'aux conditions de la [Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse](#). Si vous découvrez l'existence de ces conditions, suivez le lien ! :)

Aspects pratiques :

- **Hors région Grand Est**, je me déplace avec grand plaisir pour au moins une journée complète.
- **En région Grand Est**, je me déplace si je suis programmée pour au moins une demi-journée ou un spectacle.
- **Pour les salons**, sauf exceptions, je n'accepte les journées de dédicaces que si je suis programmée pour au moins une demi-journée ou un spectacle.
- **Pour les classes**, ma venue sera un succès pour tout le monde si les élèves ont lu au moins un de mes livres. Lors de la rencontres, je serai heureuse d'échanger avec les enfants. Je vous propose donc de préparer en amont avec les élèves 10 questions à me poser !
- **Je me déplace en train depuis Strasbourg**. Mon domicile est à 30 min de transports de la gare de Strasbourg. Je dispose d'une carte Avantage Adulte et d'une carte Fluo.
- **Trois ateliers sur une journée complète, une par une**, c'est le maximum fixé par La Charte afin que les rencontres restent qualitatives et enrichissantes.
- **Avant les spectacles** : prévoir une arrivée sur le lieu 1h à l'avance.
- **Pour le logement**, si l'emploi du temps et la distance entre le lieu d'intervention et Strasbourg le nécessite, vous pouvez réserver **une chambre d'hôtel** ou une **chambre d'hôte***. Je ne suis pas à l'aise avec l'idée de dormir en chambre chez l'habitant.

Précisions : chambre individuelle avec une clé pour fermer la porte et qui donne accès à une salle d'eau et à un WC individuels (à l'intérieur de la chambre). La réservation comprend la fourniture groupée d'une nuitée et du petit déjeuner, assortie au minimum de la fourniture du linge de maison. *Chambre d'hôte officielle, déclarée en mairie.

Aspects administratifs et financiers :

Ce **tuto de la Charte** peut vous aider <https://www.youtube.com/watch?v=6WVfXLTEADI>.

- **Je facture en brut**. Je suis dispensée de précompte et non soumise à la TVA.
- Les **rencontres/ateliers** et conférences sont aux tarifs de la Charte, les **spectacles** à 320 €.

À part ça, je suis une gentille sorcière ! J'adore rencontrer de nouvelles personnes et rencontrer les enfants (pour ensuite les cuisiner à l'ail dans mon grand chaudron). Alors n'hésitez pas à **me contacter** ! Au plaisir !

Claire Caillebotte